REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU RHONE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES

# DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU LUNDI 10 OCTOBRE 2016

Canton de

CALUIRE & CUIRE

COMMUNE

DE Date de convocation du Conseil Municipal : Mardi 4 octobre 2016

Compte rendu affiché le 13 octobre 2016

CALUIRE & CUIRE Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

N° 2016-75 Président : M. Philippe COCHET

Secrétaire : M. MANINI

OBJET

EVOLUTION DE LA GRILLE TARIFAIRE DE LA PISCINE MUNICIPALE ISABELLE JOUFFROY Etaient présents: M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT, Mme MERAND-DELERUE, M. ROULE, Mme MAINAND, Mme CARRET, M. THEVENOT, Mme ROUCHON, M. MANINI, M. COUTURIER, M. PROST (par proc. à M. JOINT), M. DIALLO, Mme BREMOND (par proc. à M. TOLLET), M. JOUBERT, Mme CRESPY, Mme WEBANCK, Mme GOYER, M. CIAPPARA, M. TAKI, Mme BASDEREFF, M. CHAVANE, Mme DU GARDIN, Mme SEGUIN-JOURDAN, M. PETIT, Mme HAMZAOUI (par proc à Mme LACROIX jusqu'au N° 2016-76 inclus), Mme NICAISE, Mme HAMPARSOUMIAN, Mme CARLE, Mme BAJARD, M. DUREL, M. MATTEUCCI, M. CHASTENET, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI, M. CHAISNÉ, Mme ROQUES, M. PAYEN, M. MICHON, Mme FRIOLL

Etaient absents: Mme LEZENNEC, M. HOUDAYER

PREFECTURE Accusé de réc

Accusé de réception
Reçu le ......

Identifiant de l'Acte :

069 216900340.....

Rapport de : I. MAINAND

Par délibération N°2016-45 du 20 juin 2016, le Conseil Municipal a approuvé l'évolution de la grille tarifaire de la piscine municipale Isabelle JOUFFROY.

La Ville souhaite élargir l'offre des services à la piscine municipale et créer une nouvelle activité : l'aquabiking. Celle-ci permettra de satisfaire une nouvelle demande des usagers et de participer à l'attractivité de l'équipement. Cette activité sera proposée en cours collectifs par séance de 45 minutes encadrée par un maître nageur ou en utilisation libre avec location de matériel.

Il est donc proposé les tarifs suivants :

## - Tarifs cours aquabiking (entrée + vélo):

	Tarif Séance (45 min)	Accès 10 séances
Résident	12,00 €	100,00 €
Non résident	14,00 €	120,00 €

### - Tarifs utilisation libre d'un vélo (entrée + location vélo):

(45 min)		
Résident	7,20 €	
Non résident	8,70 €	

Conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la délibération n° 2014-50 du 14 avril 2014, le maire est chargé, par délégation du Conseil Municipal, de fixer, dans les limites déterminées par le Conseil Municipal les tarifs des droits prévus au profit de la Commune qui n'ont pas un caractère fiscal. Les tarifs seront actualisés par arrêté sur la base de l'évolution du taux directeur décidé annuellement en Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

à l'unanimité, par 41 voix pour,

### - APPROUVE

la tarification des séances et de la location du matériel de la nouvelle activité aquabiking.

POUR EXTRAIT CONFORME LE DEPUTE MAIRE Philippe COCHET

TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE 13 octobre 2016
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE
LE DEPUTE MAIRE
Philippe COCHET